



# L'ACHAT D'UNE MAISON PERMET LA RÉALISATION DU PLAN D'ENSEMBLE POUR LE CENTRE DU VILLAGE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2018

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Communications par le collège des bourgmestre et échevins
3. Voirie rurale :
  - a) Décompte des travaux des chemins « Fronzel » et « Rommelsbësch »
  - b) Décompte des travaux du chemin « Auf Hohen »
4. Convention 2018 avec l'Office Social Commun Mamer (OSCM)
5. Convention 2018 avec la Maison des Jeunes
6. Allocation de subsides ordinaires et extraordinaires aux associations locales pour l'année 2018 (année de référence 2017)
7. Approbation du compromis de vente de la maison Britz, rue du Lavoir
8. Affaires de personnel : (huis clos)
  - a) Nomination définitive au poste de rédacteur
  - b) Démission d'un poste de rédacteur
  - c) Déclaration de vacance d'un poste de rédacteur
9. Présentation d'un concept de service navette
10. Correspondance, questions au collège des bourgmestre et échevins

## PRÉSENTS :

Bourgmestre : Diane BISENIUS-FEIPPEL ; échevins : Tom BEREND et Jean-Paul SUNNEN ; conseillers : Patrick CALMUS, Raphaël GINDT, Marcel JAKOBS, Lou LINSTER, Jean-Pierre ROEMEN, Christiane SCHMIT-HAMEN ; secrétaire : Marc THILL

## ABSENTS, EXCUSÉS :

/

Avant la séance le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel procède au tirage au sort pour désigner les dix candidats (m/f) retenus parmi 14 demandes pour une occupation pendant les vacances d'été auprès de la commune de Leudelange.

## 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

## 2. COMMUNICATIONS PAR LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Le bourgmestre Diane Bisenius-Feipel informe les conseillers de l'embauchage de Almir Canovic et de Christian Thill, tous les deux détenteurs de brevets dans des professions métallurgiques, comme ouvriers communaux, ainsi que de la vacance d'un poste d'ouvrier à partir du 1<sup>er</sup> août.

Concernant la désignation d'un « Data Protection Officer » (DPO), chargé de l'observation de la protection des données, le bourgmestre souligne la difficulté d'en charger un fonctionnaire communal travaillant lui-même avec ces données. Pour cette raison le conseil échevinal a eu une entrevue avec Maître Elisabeth Guissart, experte en la matière, et envisage de recourir à son service en ce qui concerne le DPO. Le collège des bourgmestre et échevins a également contacté le Syvicol pour demander une information plus détaillée à ce sujet.

La bourgmestre rappelle la publication d'un avis concernant le plan directeur sectoriel et le rapport des incidences environnementales invitant le public de renseigner auprès de la commune entre le 28 mai et le 27 juin sur les dossiers et plans avec toutes les explications nécessaires à ce sujet. Les mêmes informations sont accessibles à la page internet ([www.at.public.lu](http://www.at.public.lu)) du ministère du Développement Durable et des Infrastructures. Des observations ou réclamations écrites sont à soumettre avant le 12 juillet. Après ce délai, le conseil communal émettra ses propres observations avant le 16 septembre. Le conseil échevinal invite la population aux séances d'information qui auront lieu le 11 juin au « Forum Geesseknäppchen » et le 13 juin au grand auditoire du Campus Belval.

Dans une lettre du directeur de l'école de musique de l'UGDA ce dernier informe à la suite d'une discussion concernant la qualification des chargés de cours dans une séance du conseil communal de Leudelange sur les critères de sélection sévères des chargés de cours enseignant la musique dans 60 communes du pays. Le directeur note le respect total du règlement concernant la formation et l'admission à l'emploi et note la formation en pédagogie et méthodologie sanctionné par des examens et certificats des chargés de cours.

Dans leurs commentaires de ces communications, les conseillers ont surtout demandé des informations supplémentaires sur la personne du DPO.

## 3. VOIRIE RURALE :

### a) Décompte des travaux des chemins « Fronzel » et « Rommelsbësch »

### b) Décompte des travaux du chemin « Auf Hohen »

Tous les conseillers approuvent le décompte des travaux des chemins ruraux « Fronzel » et « Rommelsbësch » qui se chiffre à 62.693,48 €.

Le conseil est unanimement d'accord avec le décompte du chemin rural « Auf Hohen » qui s'élève à 65.821,95 €.

Le ministère de l'Agriculture accorde une participation de 30% à ces travaux.

## 4. CONVENTION 2018 AVEC L'OFFICE SOCIAL COMMUN MAMER (OSCM)

La convention pour l'année 2018 avec l'Office Social Commun Mamer (OSCM) est approuvée à l'unanimité. L'OSCM regroupe les communes des Bertrange, Dippach, Kehlen, Kopstal, Leudelange, Mamer et Reckange et les frais pour la commune de Leudelange sont prévus avec 32.000 € au budget communal. Une permanence de l'OSCM est organisée chaque premier jeudi du mois à Leudelange. En 2017 l'OSCM a noté 124 demandes émanant de 33 ménages, soit 3,27% de la population de Leudelange.

Malgré ce faible taux, le conseiller Patrick Calmus remarque une augmentation significative de 70% pour les deux dernières années et se demande s'il ne serait pas opportun de s'interroger sur les raisons de cette croissance.

## 5. CONVENTION 2018 AVEC LA MAISON DES JEUNES

La convention 2018 entre la commune de Leudelange, l'a.s.b.l. Inter-Actions et le ministère de l'Éducation concernant la maison des Jeunes est approuvée unanimement.

Le conseiller Lou Linster veut savoir si l'espace disponible suffit aux usagers de la Maison des Jeunes. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel n'a pas connaissance de tels problèmes et le conseiller Raphaël Gindt note des pénuries temporaires les vendredis, surtout dans la cuisine. Le bourgmestre accorde la permission d'utiliser une cuisine supplémentaire sous condition d'en avoir informé l'administration communale auparavant, tandis que la mise à disposition d'une salle fixe supplémentaire pose des problèmes de disponibilité.

## 6. ALLOCATION DE SUBSIDES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES AUX ASSOCIATIONS LOCALES POUR L'ANNÉE 2018 (ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2017)

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel se réjouit d'une vie sociétaire active dans la commune de Leudelange avec l'admission de trois nouvelles sociétés, les « Black Bear Darts », les « Old-Rides », et le « Riders Club ». Elle remercie les associations participant toujours aux manifestations de la commune tout comme la commission des finances et des subsides pour le calcul des subsides.

La présidente de la commission des finances et des subsides

Christiane Schmit-Hamen informe sur la méthodologie du calcul des subsides basée sur les anciens critères et demande un réexamen des références actuelles.

Les subsides ordinaires pour 2018 sont répartis comme suit : Amiperas Leudelange : 550 € ; Amis de la Fleur : 550 € ; Association des Parents d'Élèves Concernés (APECL) : 550 € ; Cercle Culturel et Historique : 780 € ; Chorale Ste-Cécile : 2.790 € ; Dësch-Tennis Leideleng 1964 : 1.850 € ; Fraën a Mammen : 550 € ; Frënn vun den Leidelenger Guiden a Scouten : 250 € ; Hellëf fir Ukraïnesch Kanner (HUK) : 550 € ; Leidelenger Pétanque Frënn a.s.b.l. : 500 € ; Kéleclub Stramm op d'Damm : 500 € ; LASEP Section de Leudelange : 550 € ; Leidelenger Musek : 7.780 € ; Leidelenger Musek Crescendis : 1.440 € ; (Lëtzebuërger) Leidelenger Guiden a Scouten Lady LGS : 550 € ; Natur & Umwelt Section Leideleng (ex. Natur- a Vulleschützliga LNVL) : 550 € ; Sapeurs-Pompiers : 1.780 € ; Supporterclub Leidelenger Musek : 250 € ; Tennis Club Endurance Leudelange : 650 € ; 1. FC Gruefwiss a.s.b.l. : 1.955 € ; Trëppelfrënn : 550 € ; Velo Club Endurance Leudelange : 650 € ; Black Bear Darts a.s.b.l. : 500 € ; Old-Rides : 250 € ; Riders-Club : 250 €.

Subsides extraordinaires : Leidelenger Musek (50% frais uniformes (1)) : 730,80 € ; Leidelenger Musek (50% frais concert gala) : 1.147 € ; Dësch-Tennis Leideleng 1964 (deux tables de Jeu) : 1.200 € ; FC Gruefwiss a.s.b.l. (50% frais nouveaux tricots) : 634 €.

Sociétés n'ayant pas leur siège à Leudelange : RedRockRegion (ORT Sud) : cotisation ; Fédération Cantonale des Sapeurs-Pompiers : cotisation ; Luxembourg for Tourism (ex. ONT) : cotisation ; MUSEP : cotisation ; Fondation Lëtzebuërger Blannenvereenegung : forfait 2015 ; Sécurité routière Luxembourg : cotisation ; Association nationale des victimes de la route (carte membre) : cotisation.

Le conseiller Marcel Jakobs veut savoir, si toutes les associations ont fait une demande de subside et s'informe notamment sur la situation de l'Amiperas tandis que le conseiller Jean-Pierre Roemen demande selon quels critères on entend calculer les subsides à l'avenir.

La conseillère Christiane Schmit-Hamen affirme que toutes les associations ont bien fait une demande, mais qu'on n'aurait pas été stricte concernant le délai. Concernant le futur calcul des subsides, la présidente de la commission note qu'on aurait bien quelques approches, mais pas encore une décision.

Les subsides sont approuvés par tous les conseillers.

## 7. APPROBATION DU COMPROMIS DE VENTE DE LA MAISON BRITZ, RUE DU LAVOIR

Un compromis de vente concernant la maison Britz dans la rue du Lavoir avec une contenance de 2,58 ares à un prix de vente de 400.000 € permet d'aménager le centre du village sans contraintes.

Le conseiller Marcel Jakobs veut savoir s'il existe d'ores et déjà des idées concrètes concernant l'aménagement de la place. Le conseiller Lou Linster s'informe sur les possibilités d'y implanter des logements à coût modéré et la conseiller Jean-Pierre Roemen incite d'inclure les habitants dans l'élaboration des plans.

Les membres du collège des bourgmestre et échevins précisent la nécessité d'élaborer maintenant d'abord un plan général incluant le complexe scolaire, administratif communal et la place du Lavoir. On aurait certes des idées, mais pas de solution concrète. L'idée de logements à coût modéré serait retenue, mais sans prévoir ces logements sur toute la place et sans engager la commune dans la gérance de ces logements. Évidemment on discuterait les plans provisoires, qui pourraient être disponible au début de l'année prochaine, avec les habitants, mais seulement après avoir créé un cadre approprié permettant une discussion ciblée de la conception future du centre du village.

Le compromis de vente est approuvé à l'unanimité.

## 8. AFFAIRES DE PERSONNEL :

- a) Nomination définitive au poste de rédacteur
- b) Démission d'un poste de rédacteur
- c) Déclaration de vacance d'un poste de rédacteur

Dans une séance à huis clos les conseillers nomment définitivement Elisabeth Steichen de Leudelange au poste de rédacteur. Ils décident également sur une demande de démission d'un poste de rédacteur et déclarent vacant ce poste de rédacteur.

## 9. PRÉSENTATION D'UN CONCEPT DE SERVICE NAVETTE

Le conseiller Lou Linster présente un concept de service navette fonctionnant avant et après les horaires de travail comme navette directe entre la gare de Leudelange et la zone d'activité « Am Bann » de 7 à 9 et de 16 à 19 heures en passant par le chemin rural « Brommesheck ». À partir de 9 heures cette navette servira de bus sur demande pour des destinations aux alentours proches de Leudelange (Bertrange, Cessange, Howald etc.). En alternative le conseiller propose soit un service combiné navette - bus sur demande, soit seulement un bus sur demande.

Lou Linster est d'avis que le bus 226 n'est pas assez utilisé pour des raisons de ponctualité, des problèmes d'embouteillages et une mauvaise coordination des horaires et estime que son concept permettrait d'inciter plusieurs usagers à utiliser le train pour se rendre à leur travail à Leudelange. Même s'il n'est pas sûr du résultat, il propose de faire un essai avec des coûts se chiffrant autour de 150.000 € par an.

Lors de la discussion de ce concept le conseiller Marcel Jakobs note le coût de cette expérience dont le résultat est incertain, mais qu'on pourrait faire un essai.

Le conseiller Raphaël Gindt aurait préféré une navette supplémentaire entre le centre et la zone d'activité à midi, est en principe d'accord avec l'idée mais trouve le prix trop élevé pour un essai qui pourrait bien échouer. Il propose en revanche tout comme l'échevin Tom Berend et le conseiller Patrick Calmus d'organiser des navettes ensemble avec les entreprises concernées.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel tout comme l'échevin Jean-Paul Sunnen craignent l'effet d'un Park & Ride incitant les navetteurs de stationner leurs voitures personnelles près de la gare pour rallier la zone d'activité par la navette publique.

La conseillère Christiane Schmit-Hamen pour sa part propose de rendre la ligne 226 plus attractive, de mieux la faire connaître au public dont un grand nombre ignore l'existence de cette ligne.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel est d'avis que ce problème mérite une discussion approfondie qu'on devrait prendre en considération lors de l'élaboration du concept en matière de circulation et du parking résidentiel.

## 10. CORRESPONDANCE, QUESTIONS AU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Sur une question écrite du conseiller Marcel Jakobs concernant les fuites d'eau dans le réseau d'eau potable de la commune de Leudelange, la bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que le réseau est contrôlé régulièrement par une entreprise spécialisée, que cinq prises d'eau ont été réparées ou remplacées l'année dernière, que la différence entre l'eau fournie et la quantité facturée est de 12%, sans tenir compte de l'eau utilisé par les prises d'eau, de manière que la perte d'eau de la commune de Leudelange se situe à environ 10%.

Une question écrite du conseiller Patrick Calmus concerne l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement fondamental de Leudelange. Le conseiller note que ces appareils ont une durée de vie limitée de manière qu'on doit prévoir les moyens budgétaires nécessaires. Il constate que deux chariots équipés de plusieurs appareils mobiles du genre iPad sont prévues au budget. Il rend attentif que les ordinateurs traditionnels conservent aussi dans l'avenir leur importance.

La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel répond que la commune de Leudelange soutient depuis longtemps l'utilisation des nouvelles technologies au sein de l'école. Chaque classe dispose d'ores et déjà de deux ordinateurs fixes, toutefois la tendance se développe de plus en plus vers les appareils mobiles. Cette situation a incité le collège des bourgmestres et échevins d'acquiescer deux chariots, équipés chacun de plusieurs appareils mobiles. La tendance générale va dans la direction des iPads, ce qui signifie que les élèves d'aujourd'hui devront être prêts à utiliser ces appareils. Un contact étroit est maintenu avec le personnel enseignant, qui certainement connaît les besoins de ses élèves, afin d'organiser efficacement l'acquisition et l'installation de ces nouveaux appareils.

Le conseiller Patrick Calmus s'informe sur un dépliant concernant la Nuit des Sports à Leudelange et apprend que cette organisation n'a pas été organisée sous la responsabilité de la commune.

Le conseiller Lou Linster veut des informations sur les feux de signalisation au chantier de la Rue de la Vallée et la durée prévue des travaux. La bourgmestre signale que les embouteillages ne sont pas à l'origine des feux de signalisation et que le chantier devrait être fini pour les vacances.

Le même conseiller s'étonne sur le tirage au sort des candidats pour le travail des étudiants pendant les vacances d'été et aurait préféré une décision sur la base d'un « curriculum vitae » à présenter par les candidats.

Le conseiller Lou Linster veut savoir, si l'entreprise chargée du site internet de la commune a été choisie par appel d'offres. La bourgmestre Diane Bisenius-Feipel confirme un appel d'offres mais précise que le choix a été fait non selon le prix mais selon la compétence et l'expérience.

Enfin le conseiller Lou Linster s'inquiète sur l'épandage de matière granulaire bleue dans les plantations et rappelle que la commune de Leudelange est une commune sans pesticides.